



libres ensemble

Madame Elisabeth LEFRANC
Vice-présidente de Nantes Métropole
Communauté Urbaine de Nantes
44923 NANTES CEDEX 9

Nantes, le 14 novembre 2014

Objet : Classification
des postes de Rédacteurs

Madame la Vice-présidente,

Nous sommes interpellés par des collègues rédacteurs et rédacteurs principaux à propos du positionnement de leurs postes, suite à la réforme de la catégorie B et à l'application du protocole de 2013.

Deux questions se posent :

- sur la méthode
 - . les rares documents qui nous ont été présentés/transmis sont très peu explicites, et le référentiel métier retenu n'a pas été concerté (et est très synthétique par rapport à ce qui avait été soumis aux directions début 2014 ; beaucoup d'agents ne peuvent s'y retrouver),
 - . les courriers arrivant sur le bureau des agents, sans explication de la part de la hiérarchie.
- sur le nombre de postes apparemment revus à la baisse
 - . en 2013, le repositionnement pour les techniciens avait conduit à la rétrogradation de 10 postes de niveau 2 en niveau 1, sur 383 postes au total (soit à peine 3 %), tandis que 39 postes avaient été revus à la hausse (soit environ 10 %).
 - . à ce jour, et selon nos informations, ces chiffres ne semblent pas correspondre à ce qui se profile pour la filière administrative, ce qui ne serait pas un signe d'équité, d'autant que le décret concernant les techniciens est nettement plus favorable que celui des rédacteurs.

Pour mémoire, et vous le rappelez dans l'introduction du courrier envoyé aux agents, « l'objectif de ce protocole est de favoriser l'équité et la réduction des écarts salariaux entre les filières ».

De plus, l'envoi d'un courrier stigmatisant (copie jointe) -en période de préparation d'un plan de prévention des RPS- alors que les agents ne comprennent pas ce qui se passe, nous semble particulièrement contre-productif.

Vous avez su maintenir le « poids de l'histoire » pour la filière technique, l'équité serait aujourd'hui de faire de même pour la filière administrative. Nous souhaitons pouvoir échanger rapidement avec vous sur cette question.

Nous vous prions de croire, Madame la Vice-présidente, en l'assurance de notre considération distinguée.

La Secrétaire Générale
Sophie Huneau